

bâtiments avec les équipements, mais ajoutent une section gestation neuve pour les truies en groupe en plus d'une section mise bas pour les places manquantes. Les anciennes cages de gestation deviennent le bloc de saillie.

Par ailleurs, rappelons que le logement en groupe n'est pas une exigence des principaux marchés importateurs de porc canadien.

Actuellement au Canada, 25 % des truies gestantes sont logées en groupe. Le CCP s'attend à ce que cette proportion rejoigne 60 % en 2024. Au Québec, ce pourcentage se situe à 38 %, ce qui représente environ 15 % des maternités.

Source : Le Bulletin des agriculteurs, 28 janv. 2020

CANADA : LA TRANSITION VERS LE LOGEMENT DES TRUIES EN GROUPE POURRAIT ATTENDRE CINQ ANS DE PLUS

Le Conseil canadien du porc (CCP) discute avec le comité du Code de pratiques pour les soins et la manipulation des porcs afin de repousser de cinq ans la date d'échéance de la transition vers le logement des truies gestantes en groupe. Même si la transition va bon train, le CCP s'attend à ce que plusieurs élevages ne soient pas prêts le 1^{er} juillet 2024.

Selon le CCP, la complexité de la conversion et de la construction des établissements serait en cause. En outre, les équipements actuels de certains éleveurs sont récents et reporter l'échéancier de cinq ans leur permettra d'attendre davantage la fin de la vie utile des équipements avant de faire la transition. Souvent, les producteurs conservent les mêmes



